

## Lancement du site du Centre

► <https://cfp.agirc-arrco.fr>

Lors de la réunion du Comité paritaire de gestion du Centre de formation, le 10 avril dernier, le président Lézier a officiellement ouvert le site Internet du Centre, installé sur le portail de la branche *npj-pro.fr*. Notre site affiche ainsi son lien direct avec les outils de la branche, notamment l'Observatoire, ce qui a pour avantage de faciliter la réflexion des salariés sur la mobilité professionnelle. Ce site a été conçu comme un service destiné aux Groupes de protection sociale et à leurs salariés. L'ensemble de l'offre formation du Centre est présenté comme un accompagnement à la réflexion-formation pour ceux qui cherchent à enrichir leurs compétences métiers et à s'adapter aux évolutions actuelles. Aucune inscription individuelle ne pouvant se faire en ligne, le salarié, après avoir mené sa propre réflexion et en lien avec son manager, doit s'adresser à son service de formation interne. Sur le site, les équipes du Centre soulignent les valeurs qui les animent et expliquent leur activité. De plus, le site rend possible la gestion en direct de l'activité formation grâce au logiciel *Nymphéa* (voir ci-contre). Il fluidifie ainsi les modes de fonctionnement avec les GPS et facilite leur collaboration avec le Centre.

## [ Les orientations générales de la formation de la branche pour 2015 ]

La Commission paritaire emploi et formation (CPEF) de la branche s'est réunie le 8 avril 2014 pour fixer les orientations de la formation professionnelle de la prochaine période triennale 2015-2017. Compte tenu des évolutions à venir, les membres de la commission ont décidé de réexaminer en 2015 les orientations pour 2016, voire pour les années suivantes. En attendant, ils ont validé à la majorité cinq orientations générales pour 2015 ; ils ont précisé qu'elles devront intégrer les décisions de la réforme de la formation, officialisée par la loi du 5 mars 2014.

### Les cinq orientations

- **L'accompagnement du changement** (modes d'organisation et évolutions technologiques).
- **La facilitation des mobilités professionnelles.**
- **Le développement des dispositifs de certification** (en lien avec les modifications de la loi du 5 mars 2014).
- **L'insertion professionnelle.**
- **La déclinaison des accords de branche.**

C'est dans ce cadre que le Centre sera amené à développer en 2015 son offre formation en suivant la logique de ses différents domaines d'activité.



## ► Édito

### Ensemble, co-construire

Pour la formation, les partenaires sociaux ont mis la barre haut. Ils ont focalisé les orientations 2015 sur les problématiques sensibles du secteur et, pour les régimes, ils font de la performance un objectif global GPEC. C'est un appel à la mobilisation de tous les acteurs de la branche. Le Centre se met aux côtés de Groupes de protection sociale pour relever ce défi, car la formation est une clef pour réussir. Le développement des compétences de chacun passe par une réflexion commune et par la co-construction de projets, d'outils et de méthodes partagés. Avec la réforme, plus que jamais, la formation professionnelle apparaît comme l'affaire de tous, RH, managers et salariés.

Guy Brisson

## Mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour le logiciel de gestion Nymphéa

Les fonctionnalités offertes par *Nymphéa* (préinscriptions en ligne, historique du compte, téléchargement des courriers administratifs, suivi des parcours...) sont accessibles avec un code d'accès client. Pour se familiariser avec l'utilisation de ce logiciel, le Centre organise des séances de « démonstration et de prise en main » chez chaque client. Pour prendre rendez-vous : [fdelaplace@agirc-arrco.fr](mailto:fdelaplace@agirc-arrco.fr)

## Faire de la relation clients une démarche collective

L'Atelier « Démarche relation clients » lancé en 2013 avec les directions relations clients et les directions retraite des GPS, continue. L'objectif 2014 est d'élaborer un plan de travail destiné à la mise en œuvre d'une démarche formation partagée, homogène et représentative des valeurs des GPS, pour répondre aux clients retraite qu'ils soient entreprises, salariés ou retraités. [plepinay@agirc-arrco.fr](mailto:plepinay@agirc-arrco.fr)



• SUR MESURE

## Insertion durable

Destinées aux personnes en situation de handicap, de nouvelles formations « sur mesure » sont organisées sur Lyon et Paris, en 2014 et en 2015. Elles se situent dans la continuité des actions déjà menées avec Coubert (77) et Lille. Elles ont pour objectif de permettre une insertion durable à des personnes dont le profil correspond aux besoins des entreprises pour des métiers comme attachés commerciaux, téléconseillers et bientôt gestionnaires.

[vtouzet@agirc-arrco.fr](mailto:vtouzet@agirc-arrco.fr)

## Le séminaire « Filière Entreprises Agirc-Arrco »

Le Centre, en lien avec la Direction du produit retraite (DPR), organise à Paris, le 2 et 3 juin, un séminaire destiné aux responsables de la filière Entreprises. Il sera ouvert par M. J-J Marette, directeur général de l'Agirc et de l'Arrco qui parlera de l'actualité des régimes. Le programme de ce séminaire est particulièrement riche et sera l'occasion de faire le point sur l'ensemble des évolutions en cours.

Les matinées seront consacrées aux travaux de l'article 8, aux modalités de coopération entre la DPR et les GPS et au déploiement de la mensualisation des cotisations, de la DSN et des nouveaux référentiels.

### États des lieux et perspectives

L'après-midi, des experts présenteront différentes problématiques d'actualité comme la brique Comptabilité Auxiliaire, les bases RNI, RNC, RGCU, les flux déclaratifs, les coûts unitaires de gestion et les contrats d'objectifs et de moyens...

La dernière après-midi, animée par Eric Marciniack de Reunica, sera consacrée à une table ronde sur la DSN : « Arrivée de la DSN et attentes de services des entreprises ». Différentes personnalités sont appelées à intervenir : Marc Landais directeur des ressources humaines, Raphael Devilder, directeur des affaires juridiques et réglementaires et Frédéric Coutard, directeur du produit retraite. Il lui reviendra de tirer les conclusions de ce séminaire dont le but est d'amener chaque participant à bien appréhender les changements en cours. [vduran@agirc-arrco.fr](mailto:vduran@agirc-arrco.fr)

## Brèves

### Enquête sur les CQP

À la demande de la Commission paritaire emploi formation, une enquête va être menée sur l'évolution professionnelle des personnes ayant présenté un CPQ en 2011 et 2012. Elle concerne aussi bien les candidats qui ont choisi la VAE que le parcours formation. Les résultats seront présentés en octobre, à la prochaine réunion de la CPEF.

### CPF : cap sur le 1<sup>er</sup> janvier 2015

Emmanuelle Wargon, déléguée générale à la DGEFP\* s'est engagée : « Le Compte personnel de formation (CPF), est un projet lourd et ambitieux, fondé sur un système d'information piloté par la DGEFP en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation. Nous mettons tout en œuvre pour que l'ouverture du compte soit effective au 1<sup>er</sup> janvier et que le versement des droits se fasse dès 2015. » \* Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

### Promotion de la formation via Facebook

L'université de Strasbourg innove en lançant sur Facebook Ma formation continue à l'université animé par un « community manager » qui répond aux commentaires et aux questions des internautes. L'application été conçue pour « devenir une véritable plateforme de promotion de la formation continue universitaire ». Passer par un réseau social pour l'achat formation : une piste à suivre ?

## Une vision claire des tendances actuelles de l'informatique

Une nouvelle session du séminaire de référence sur « les tendances de l'informatique », organisé dans le cadre du programme ITAC, se déroulera au GIE Agirc-Arrco, le 3 et 4 juin. Ce séminaire, animé par un cabinet spécialisé, propose aux informaticiens le décryptage des concepts essentiels et des tendances lourdes de l'évolution technologique actuelle. L'objectif est de leur faire acquérir une vision claire et globale de l'offre du marché pour décoder les annonces de fournisseurs et évaluer leur impact sur la stratégie informatique de l'entreprise. Il les conduit également à savoir se positionner dans leur métier. Le Cadrage stratégique de la DSI-RC interviendra pour mettre le contenu en cohérence avec le contexte de l'Agirc-Arrco et les orientations prises en matière de stratégie informatique. Un must ! [gic.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gic.cfp@agirc-arrco.fr)